

Bulletin d'histoire politique

Les « zombies » du Canada : un portrait des conscrits canadiens et de leur expérience durant la Deuxième Guerre mondiale

Daniel Byers



Volume 8, numéro 2-3, hiver 2000

L'histoire militaire dans tous ses états

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060206ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1060206ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Byers, D. (2000). Les « zombies » du Canada : un portrait des conscrits canadiens et de leur expérience durant la Deuxième Guerre mondiale. *Bulletin d'histoire politique*, 8(2-3), 184–204. <https://doi.org/10.7202/1060206ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2000

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Les « zombies » du Canada : un portrait des conscrits canadiens et de leur expérience durant la Deuxième Guerre mondiale¹

•••

Daniel Byers*

La conscription a été l'un des thèmes politiques qui ont le plus divisé l'opinion canadienne durant la première moitié du XX^e siècle. Parmi le million d'hommes et de femmes qui ont joint les rangs des forces armées canadiennes entre 1939 et 1945, plus de 150 000 ou 15 p. 100 étaient des conscrits appelés en vertu de la Loi de 1940 sur la mobilisation des ressources nationales. Malgré que la portée de cette loi ait été limitée au territoire du Canada, quelque 60 000 d'entre eux se sont finalement portés volontaires pour le service outre-mer, formant ainsi 10 p. 100 de tous les volontaires dans l'armée canadienne. Un autre groupe de 60 000 hommes, qualifiés négativement de « zombies » par les médias, sont restés jusqu'à quatre ans en service de défense permanent au Canada. Jusqu'à présent, peu de choses ont été dites à leur sujet².

La présente communication se veut une brève description des conscrits canadiens et de leur expérience durant la guerre. Elle vise principalement à présenter un portrait statistique des mobilisés, fondé sur les archives du ministère de la Défense nationale et d'autres organismes gouvernementaux de l'époque. De plus, nous tenterons de donner une idée de la vie quotidienne des conscrits dans les centres d'entraînement et les unités opérationnelles. En conclusion, elle aborde deux questions clés concernant la Loi sur la mobilisation et ses conséquences durant la guerre : les pressions que l'on a fait subir aux conscrits en uniforme afin de les inciter à se porter volontaires pour le service outre-mer, et les raisons qui ont poussé nombre d'entre eux à résister à un tel service tout au long de la guerre. Une étude de cas des « zombies » et de leur expérience peut ajouter une perspective importante à la manière dont nous comprenons la guerre et ses effets sur les sociétés québécoise et canadienne.

* L'auteur enseigne l'histoire au Collège militaire royal du Canada à Kingston.

L'histoire de la conscription comme enjeu politique au cours de la Deuxième Guerre mondiale est bien connue. La Loi sur la mobilisation, qui attribuait au gouvernement fédéral des pouvoirs considérables pour contrôler l'effort de guerre, autorisait le service militaire obligatoire. Cette loi visait à satisfaire un certain nombre de Canadiens qui réclamaient une contribution accrue à l'effort de guerre à la suite des victoires rapides de l'Allemagne en Europe occidentale au printemps de 1940, tout en indiquant clairement que la conscription ne s'étendrait pas au service outre-mer, source de nombreux problèmes lors de la Première Guerre mondiale. La limitation de la mobilisation à la défense intérieure a donné le ton au service militaire obligatoire jusqu'à la fin de la guerre. En avril 1942, après de nouvelles percées allemandes en Afrique du Nord et en Russie et l'entrée en guerre du Japon, les Canadiens ont majoritairement délié le gouvernement fédéral de ses engagements antérieurs en matière de conscription, dans le cadre d'un plébiscite national. L'article limitant les pouvoirs dévolus en vertu de la Loi sur la mobilisation a été révoqué, mais le premier ministre du Canada, Mackenzie King, a refusé de se prévaloir de ce changement avant d'être totalement convaincu de sa nécessité. La portée de la Loi sur la mobilisation a été peu à peu élargie jusqu'à ce que les conscrits soient appelés à servir partout dans l'hémisphère occidental. Aucun d'entre eux n'est cependant allé en Europe avant novembre 1944, alors que la pénurie de volontaires dans l'infanterie a mené à une crise qui a failli provoquer la chute du gouvernement fédéral. On a ordonné à 16 000 conscrits d'aller combattre en Europe, mais ils n'ont été qu'environ 2500 à voir le front avant la fin de la guerre quelques mois plus tard³.

La responsabilité de l'administration du service militaire obligatoire incombait au ministère de la Défense nationale. L'instruction s'est tout d'abord déroulée dans 39 camps spéciaux situés dans de petites villes du pays, et les conscrits n'étaient tenus de servir que pendant 30 jours. Au début de 1941, les installations servant à l'instruction militaire obligatoire ont été fusionnées avec les établissements destinés aux volontaires, et la période d'instruction a été portée à quatre mois. Durant le reste de la guerre, les mobilisés et les volontaires en service actif ont reçu ensemble deux mois d'instruction élémentaire et deux mois d'instruction spécialisée. Peu après l'entrée en vigueur du nouveau régime, les conscrits ont été avisés qu'ils devraient servir tout au long de la guerre et ont commencé à être directement affectés aux unités de défense intérieure à la fin de leur période d'instruction⁴.

Les zombies : quelques données statistiques

Au cours des 5 années de mobilisation, 157 841 hommes ont joint les rangs des « zombies⁵ ». En grande partie sur la foi d'impressions, plusieurs observateurs de l'époque ont supposé que les mobilisés étaient en majorité des recrues

francophones ou « non britanniques » (expression désignant probablement des immigrants récents). La découverte récente d'une série de statistiques nous permet de vérifier ces affirmations au moyen de données plus détaillées. Les chiffres démontrent qu'en réalité, les mobilisés reflétaient assez bien la société dont ils étaient issus. Il faut noter que lorsque ces données ont été rassemblées, le nombre d'hommes inscrits à titre de mobilisés était légèrement supérieur à leur nombre définitif établi après la guerre, apparemment à cause du dédoublement de certains dossiers. Mais cette erreur ne devrait pas être d'une ampleur telle qu'elle invaliderait les conclusions tirées ici⁶.

Au tableau 1, nous trouvons la date de naissance de tous les hommes qui ont été appelés à l'instruction militaire. Une lecture diagonale nous permet d'évaluer l'âge approximatif des recrues au début de leur service militaire. Près du tiers de ces « zombies » étaient âgés de 21 ou 22 ans et près des trois quarts avaient entre 18 et 25 ans. Même si les hommes de plus de 30 ans ne représentaient qu'environ 10 p. 100 des conscrits, cela nous rappelle que la guerre n'était pas réservée aux jeunes. À mesure que la guerre se prolongeait, le groupe des hommes assujettis au service militaire obligatoire est passé des célibataires de 21 à 24 ans aux célibataires de 18 à 43 ans pour finalement s'étendre aux hommes mariés de 18 à 32 ans. Il nous est malheureusement impossible de distinguer les célibataires des hommes mariés, mais la majorité des mobilisés était assurément célibataire.

Les tableaux 2 et 3 (p. 188-189) nous donnent des indications plus intéressantes. Le premier présente les mobilisés selon leur lieu de résidence, et le second selon leur lieu de naissance. La proportion des conscrits était légèrement inférieure au poids démographique de leur province d'origine, notamment en Ontario, tandis que les conscrits québécois étaient quelque peu surreprésentés par rapport à la population totale du Québec. L'augmentation du nombre annuel de conscrits provenant du Québec est particulièrement remarquable. Néanmoins, même à la fin de 1944, parmi les 60 000 hommes qui revêtaient encore l'uniforme à titre de conscrits, environ 39 p. 100 venaient du Québec, 24 p. 100 de l'Ontario et 37 p. 100 des autres régions du pays⁷. Ces chiffres ne s'écartent pas autant qu'on aurait pu s'y attendre de la répartition générale de la population ; ils révèlent que, dans chaque province, une foule d'hommes aptes au service avait divers motifs pour ne pas traverser l'océan.

Le pourcentage des conscrits provenant du Québec s'approche davantage de la part de la population nationale du Canada lorsqu'on considère le nombre total des hommes célibataires. Selon le recensement de 1941, il y avait un peu plus d'hommes célibataires de 15 à 24 ans au Québec qu'en Ontario, la province la plus peuplée. C'était vrai aussi pour les hommes célibataires québécois ayant de 25 à 34 ans. Le nombre d'hommes mariés

Tableau 1
Âges approximatifs des recrues au moment de l'enrôlement

Année de naissance	Année d'enrôlement							
	1941	1942	1943	1944	1945	N.P. ¹	Total(Age) ²	%
1899	—	1	—	—	—	—	—	—
1900	—	1	—	—	—	—	—	—
1901	1	9	8	—	—	—	—	—
1902	—	192	201	—	—	—	—	—
1903	—	245	267	1	—	—	—	—
1904	—	302	311	1	—	—	1 (43)	0,0
1905	1	360	312	4	—	—	9 (42)	0,0
1906	1	345	397	31	—	—	211 (41)	0,1
1907	—	479	437	55	3	—	461 (40)	0,3
1908	2	602	530	69	9	—	560 (39)	0,4
1909	3	851	536	105	9	—	648 (38)	0,4
1910	17	960	695	128	17 [1]	821 (37)	0,5	
1911	6	1 202	683	136	21	—	861 (36)	0,5
1912	6	1 599	844	175	31	—	1 132 (35)	0,7
1913	5	2 158	1 117	957	89	—	1 287 (34)	0,8
1914	14	3 098	1 498	903	90	—	1 715 (33)	1,1
1915	137	4 449	1 607	763	65	—	1 910 (32)	1,2
1916	345	6 142	1 595	724	92	—	3 110 (31)	2,0
1917	1 092	8 254	1 974	509	83 [1]	3 690 (30)	2,3	
1918	4 120	9 231	1 717	498	87 [2]	4 517 (29)	2,9	
1919	14 684	6 308	1 439	450	70	—	5 517 (28)	3,5
1920	11 212	7 512	1 747	566	114	—	6 654 (27)	4,2
1921	246	7 221	2 945	734	129	—	8 821 (26)	5,6
1922	19	5 392	3 918	989	149	—	10 880 (25)	6,9
1923	4	2 880	4 677	1 234	194	[1]	12 457 (24)	7,9
1924	1	41	4 120	2 553	294	—	13 058 (23)	8,3
1925	2	8	650	4 998	480	—	26 324 (22)	16,7
1926	1	6	5	1 123	1 496	—	23 879 (21)	15,1
1927	2	5	—	3	5	—	13 348 (20)	8,4
1928	1	6	1	1	—	—	13 513 (19)	8,5
1929	3	5	1	—	—	—	1 823 (18)	1,2
—	—	—	—	—	—	—	51 (12-17)	0,0 ³
N.P. ¹	75	640	77	—	1	5	798 (-)	0,5
Totaux	32 000	70 504	34 309	17 710	3528	5	158 056⁴	100,0

1. « Non précisée » (« Not stated ») selon les documents originaux.

2. Âges approximatifs obtenus en comparant l'année de naissance à l'année d'enrôlement.

3. Ces nombres reflètent des erreurs faites apparemment en transcrivant l'information pour créer le tableau original.

4. Ce nombre diffère un peu des totaux officiels de l'après-guerre.

dans les deux groupes d'âge était considérablement plus petit au Québec qu'en Ontario⁸. Donc, relativement plus de « zombies » proviendraient de la province de Québec que de l'Ontario ou des autres provinces du Canada. À la fin de la guerre, les hommes capables de subir un entraînement militaire et ceux pouvant se libérer de leur occupation civile diminuèrent. Ainsi, de plus en plus d'hommes furent appelés pour maintenir le nombre de soldats qualifiés. Les réalités et les stéréotypes de la guerre ont travaillé de concert pour faire en sorte de concentrer l'effort de recrutement de plus en plus au Québec. Le ministre de la Défense nationale, J. L. Ralston, n'a pas cessé de

Tableau 2
Nombre de recrues par lieu de résidence au moment de l'enrôlement

<i>Province</i>	<i>1941</i>	<i>%</i>	<i>1942</i>	<i>%</i>	<i>1943</i>	<i>%</i>	<i>1944</i>	<i>%</i>	<i>1945</i>	<i>%</i>
Î.P.-É.	248	0,8	596	0,8	52	0,2	21	0,1	2	0,0
N.-É.	1 539	4,8	2 870	4,1	1 214	3,5	608	3,4	23	0,7
N.-B.	1 360	4,3	3 422	4,9	1 782	5,2	469	2,6	132	3,7
Qué.	9 940	31,1	23 270	33,0	11 678	34,0	8 307	47,0	2 207	62,6
Ont.	9 777	30,6	21 368	30,3	9 607	28,0	3 956	22,3	446	12,6
Man.	2 127	6,6	3 664	5,2	2 582	7,5	970	5,5	165	4,7
Sask.	2 944	9,2	5 811	8,2	2 575	7,5	774	4,4	155	4,4
Alb.	2 442	7,6	4 188	5,9	2 161	6,3	1 390	7,8	294	8,3
C.-B.	1 621	5,1	5 310	7,5	2 657	7,7	1 212	6,8	1 103	3,0
Yukon/T.N.-O.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
T.-N.	—	—	3	0,0	—	—	—	—	—	—
É.-U.	2	0,0	2	0,0	1	0,0	3	0,0	1	0,0
Totaux	32 000	100	70 504	100	34 309	100	17 710	100	3528	100

<i>Province</i>	<i>recrues</i>	<i>%</i>	<i>Canada¹</i>	<i>%</i>
Î.P.-É.	919	0,6	95 047	0,8
N.-É.	6 255	4,0	577 962	5,0
N.-B.	7 165	4,5	457 401	4,0
Qué.	55 402	35,1	3 331 882	29,0
Ont.	45 158	28,6	3 787 655	32,9
Man.	9 508	6,0	729 744	6,3
Sask.	12 259	7,8	895 992	7,8
Alb.	10 475	6,6	796 169	7,0
C.-B.	10 903	6,9	817 861	7,1
Yukon/T.N.-O.	—	—	16 942	0,1
T.-N.	3	0,0	—	—
É.-U.	9	0,0	—	—
Totaux	158 056	100	11 506 655	100

1. Population totale du Canada, 1941. Source : M. C. Urquhart et K. A. H. Buckley (dir.), *Historical Statistics of Canada*, Toronto, 1965, séries A2-14.

faire appel aux autorités civiles pour mobiliser plus de conscrits durant les années 1943 et 1944. Puisque le Québec avait l'un des groupes les plus grands et les plus accessibles de ces hommes, M. Ralston a demandé aux autorités civiles de concentrer leurs efforts dans cette province. Il a aussi souhaité des mesures plus fermes pour identifier les hommes qui ne s'étaient pas présentés pour leur entraînement. Dans les deux cas, Ralston semblait être motivé par son désir de trouver assez d'hommes pour satisfaire les besoins de l'armée canadienne, mais il était aussi guidé par les stéréotypes colportés sur la province de Québec voulant qu'elle « ne fasse pas sa part » dans l'effort de guerre⁹. Étant donné les circonstances, il n'est pas surprenant que le nombre des conscrits du Québec devint supérieur à la moyenne nationale de 1943 à 1945.

Les mobilisés se caractérisaient également par une diversité linguistique. Le tableau 4 (p. 190) nous présente la liste des langues parlées par les hommes au moment où ils ont été conscrits. Puisque chaque homme n'est compté

Tableau 3
Recrues par lieu de naissance

<i>Lieu de naissance</i>	<i>Recrues</i>	<i>%^a</i>	<i>Canada^b</i>	<i>%</i>
I.P.-É.	965	0,6	108 423	0,9
N.-É.	6 348	4,0	568 797	4,9
N.-B.	7 393	4,7	463 127	4,0
Qué.	54 100	34,2	3 155 549	27,4
Ont.	36 772	23,3	3 123 810	27,1
Man.	10 405	6,6	570 349	5,0
Sask.	15 145	9,6	667 832	5,8
Alb.	9 064	5,7	479 098	4,2
C.-B.	5 238	3,3	335 554	2,9
Yukon/T.N.-O.	9	0,0	12 267	0,1
Non précisé, mais canadien	—	—	3 002	0,0
Totaux canadiens	145 439	92,0	9 487 808	82,5
T.-N.	112	0,0	25 837	0,2
Angleterre/Pays de Galles	1 649	1,0	635 221	5,5
Écosse	870	0,6	234 824	2,0
Irlande	344	0,2	86 126	0,7
Australie	17	0,0	—	—
Tasmanie	1	0,0	—	—
Nouvelle-Zélande	1	0,0	—	—
Union d'Afrique du Sud	5	0,0	—	—
Afrique britannique	4	0,0	—	—
Guyanes britanniques	3	0,0	—	—
Indes	8	0,0	—	—
Autres possessions britanniques	27	0,0	21 761	0,2
Totaux britanniques	3 041	1,9	1 003 769	8,7
Totaux brit. par naissance	148 480	93,9	10 491 577	91,2
États-Unis	1 899	1,2	312 473	2,7
Mexique	2	0,0	—	—
Brésil	3	0,0	—	—
Cuba	2	0,0	—	—
Équateur	1	0,0	—	—
Haïti	3	0,0	—	—
Argentine	4	0,0	—	—
Autres pays de l'Amérique du Sud	5	0,0	—	—
Totaux américains	1 919	1,2	312 473	2,7
<i>Lieu de naissance</i>	<i>Recrues</i>	<i>%</i>	<i>Canada¹</i>	<i>%</i>
Pologne	2 091	1,3	155 400	1,4
Russie	949	0,6	117 598	1,0
Italie	653	0,4	40 432	0,4
Tchécoslovaquie	593	0,4	25 564	0,2
Hongrie	578	0,4	31 813	0,3
Allemagne	394	0,2	28 479	0,2
Roumanie	326	0,2	28 454	0,2
Norvège	273	0,2	26 914	0,2
Suède	221	0,1	27 160	0,2
Autriche	196	0,1	50 713	0,4
Danemark	185	0,1	13 974	0,1
Finlande	163	0,1	24 387	0,2
Hollande	119	0,1	9 923	0,1
Belgique	111	0,1	14 773	0,1

<i>Lieu de naissance</i>	<i>Recrues</i>	<i>%</i>	<i>Canada¹</i>	<i>%</i>
Grèce	81	0,1	—	—
Lituanie	81	0,1	—	—
France	40	0,0	13 795	0,1
Suisse	35	0,0	—	—
Syrie	30	0,0	—	—
Bulgarie	15	0,0	—	—
Lettonie	14	0,0	—	—
Turquie	12	0,0	—	—
Estonie	10	0,0	—	—
Islande	6	0,0	—	—
Albanie	3	0,0	—	—
Serbie	2	0,0	17 416	0,2 ²
Luxembourg	2	0,0	—	—
Autres	—	—	23 298	0,2
Totaux européens	7 183	4,5	653 705	5,7
Chine	9	0,0	29 095	0,3
Sibérie	3	0,0	—	—
Japon	2	0,0	9 462	0,1
Autres pays asiatiques	6	0,0	5 886	0,1
Totaux asiatiques	20	0,0	44 443	0,4
Africains non britanniques	2	0,0	—	—
Non précisé	452	0,3	4 457	0,0
Grands totaux	158 056	100	11 506 655	100

1. Source : Bureau fédéral de la statistique, *Huitième recensement du Canada*, 1941, Ottawa, 1950, vol. 1, tableau 23, p. 668-669.

2. Ce pourcentage est celui de la « Yougoslavie » en entier.

Tableau 4
Langue des recrues

<i>Langue</i>	<i>Recrues</i>	<i>%</i>	<i>Canada¹</i>	<i>%</i>	<i>Canada²</i>	<i>%</i>
Anglais	59 255	37,5	6 488 190	56,4	7 735 486	67,2
Français	30 125	19,1	3 354 753	29,2	2 181 746	19,0
Anglais et français	33 143	21,0	—	—	1 474 009	12,8
Ni anglais ni français	—	—	—	—	115 414	1,0
Allemand	6 470	4,1	322 228	2,8	—	—
Polonais	3 766	2,4	128 711	1,1	—	—
Italien	3 033	1,9	80 260	0,7	—	—
Russe	1 038	0,7	52 431	0,5	—	—
Espagnol	50	0,0	1 030	0,0	—	—
Chinois	38	0,0	33 500	0,3	—	—
Japonais	2	0,0	22 359	0,2	—	—
Autres	19 310	12,2	1 021 546	8,9	—	—
Non précisée	1 826	1,2	1 647	0,0	—	—
Totaux	158 056	100	11 506 655	100	11 506 655	100

1. Ces nombres sont basés sur les déclarations de la langue maternelle du recensement du Canada. F. H. Leacy, éd. en chef, *Statistiques historiques du Canada*, Deuxième édition, Ottawa, 1983, séries A185-237 ; et *Recensement du Canada*, 1941, vol. 1, tableau 45, p. 710.

2. Ces nombres sont tirés du *Recensement du Canada*, 1941, vol. 1, tableau 38, p. 700-701, qui donne l'information sur la langue d'usage.

qu'une seule fois, on peut présumer que la langue déclarée était celle qu'il connaissait le mieux, c'est-à-dire sa langue maternelle. La proportion de recrues parlant français, ou français et anglais, correspond assez bien au poids démographique des groupes linguistiques dans l'ensemble du Canada. Bien que la langue d'usage de toutes les recrues bilingues ait été le français, les francophones ne représentaient pas plus de 40 p. 100 des conscrits. Les anglophones étaient sous-représentés par rapport à leur poids démographique à l'échelle nationale, tandis que les hommes dont la langue maternelle n'était ni le français ni l'anglais étaient sensiblement surreprésentés par rapport à l'ensemble. Plusieurs « zombies » provenaient apparemment de groupes ethniques minoritaires. Cette conclusion est appuyée par l'étude des mobilisés de 1944, mentionnée ci-dessous, qui montre que 28 p. 100 des hommes qui demeuraient en service militaire obligatoire parlaient anglais, 20 p. 100 parlaient français et 23 p. 100 parlaient français et anglais ; 25 p. 100 ont été simplement inscrits sous la rubrique « autres races ». Selon le relevé de 1944, les francophones ne représentaient pas plus de 37 p. 100 des mobilisés¹⁰.

Au chapitre de la religion, la très grande majorité des conscrits étaient chrétiens, reflétant en cela la société canadienne d'alors. La seule différence d'importance entre les mobilisés et la population générale du pays touchait la proportion de catholiques romains et de protestants, sans que l'on puisse déterminer précisément la cause de cette divergence. Les soldats québécois constituaient plus de la moitié de tous les conscrits catholiques romains, bien qu'un grand nombre de conscrits catholiques provenait des provinces de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Saskatchewan et du Manitoba¹¹. Ainsi, bien que la majorité des conscrits catholiques ait été probablement francophone, une bonne part des conscrits était constituée de Canadiens de diverses origines.

Il est également impossible de savoir à quel point le nombre de mobilisés appartenant à d'autres religions figurant dans les statistiques reflétait le poids de ces religions dans l'ensemble de la population, puisque l'Armée ne faisait pas de distinction au-delà des grandes religions indiquées au tableau 5. Les Canadiens qui pratiquaient d'autres religions représentaient de 2 à 7 p. 100 de la population totale, un nombre qui est encore raisonnablement près de celui que l'on retrouve chez les mobilisés.

Les quatre derniers tableaux fournissent des renseignements sur les métiers qu'exerçaient les conscrits avant d'entreprendre leur service militaire. Le tableau 6 (p. 193) fait état des principaux secteurs d'activité tandis que le tableau 7 (p. 194) indique le genre de travail effectué. Les tableaux 8 et 9 (p. 194-195) permettent de comparer les 25 métiers les plus fréquents chez les mobilisés et dans la population canadienne en général. Parmi les recrues, le groupe le plus important était clairement celui des

Tableau 5
Religion des recrues

<i>Religion</i>	<i>Recrues</i>	<i>%</i>	<i>Canada¹</i>	<i>%</i>
Église unie	20 268	12,8	2 208 658	19,2
Méthodiste	813	0,5	—	— ²
Congrégationnaliste	6	0,0	—	— ²
Anglicane	13 991	8,9	1 754 368	15,2
Luthérienne	7 428	4,7	401 836	3,5
Presbytérienne	7 070	4,5	830 597	7,2
Baptiste	5 381	3,4	484 465	4,2
Armée du Salut	172	0,1	33 609	0,3
Totaux protestants	55 129	34,9	5 713 533	49,7
Catholique romaine	91 320	57,8	4 806 431	41,8
Juive	3 479	2,2	168 585	1,5
Autre protestante	—	—	231 688	2,0
Grecque/ukrainienne	—	—	325 793	2,8
Autre	6 709	4,2	243 466	2,1
« Autres » - Totaux	6 709	4,2	800 947	7,0
Non précisée	922	0,6	17 159	0,1
Aucune religion	497	0,3	—	—
Totaux	158 056	100	11 506 655	100

1. Source : M. C. Urquhart et K. A. H. Buckley (dir.), *Statistiques historiques du Canada*, séries A114-132.

2. Inclus avec « Église unie ».

agriculteurs, qui constituaient plus de 20 p. 100 de l'effectif, suivi des « manœuvres » avec 14 p. 100. Par contre, les professionnels, les travailleurs autonomes et les autres travailleurs bien rémunérés étaient sous-représentés par rapport à leur proportion de la population, ce qui ne surprendra personne. Beaucoup d'hommes qui occupaient des emplois dits « spécialisés » ou « essentiels » n'avaient pas eu à se présenter à l'instruction. La grande majorité des conscrits étaient de jeunes hommes célibataires qui n'avaient probablement pas travaillé assez longtemps pour obtenir des postes spécialisés ou mieux rémunérés. Par ailleurs, les personnes à faible revenu ont peut-être eu plus de difficultés à contester les décrets de la vaste bureaucratie civile créée en vue d'appeler les conscrits à l'instruction au cours de la guerre. Pourtant, tous les métiers étaient représentés par au moins quelques mobilisés.

Ensemble, ces statistiques nous permettent de tirer quelques conclusions générales sur la provenance des « zombies ». Tout comme l'ensemble des Canadiens, la plupart des conscrits étaient nés au Canada ou ailleurs dans l'Empire britannique ; il en venait de toutes les régions du pays. Les conscrits étaient jeunes et exerçaient pratiquement toute la gamme des métiers, bien que la plupart aient été agriculteurs, journaliers ou travailleurs spécialisés ou non spécialisés. Les conscrits avaient plus de chances d'être francophones ou

Tableau 6
Recrues par secteur d'activité de l'industrie

<i>Branche d'activité</i>	<i>Recrues¹</i>	<i>%</i>	<i>Canada²</i>	<i>%</i>
<i>Agriculture</i>	38 318	24,2	1 062 928	31,6
<i>Industries extractives</i>	9 451	6,0	236 302	7,0
<i>Forêts</i>	3 953	2,5	93 313	2,8
<i>Pêche et piégeage</i>	1 958	1,2	50 533	1,5
<i>Mines</i>	3 540	2,2	92 456	2,7
<i>Industries manufacturières</i>	35 184	22,3	735 097	21,9
<i>Aliments/boissons/tabacs</i>	4 079	2,6	87 979	2,6
<i>Produits en cuir et en caoutchouc</i>	1 556	1,0	32 392	1,0
<i>Textiles/habillement</i>	2 086	1,3	76 294	2,3
<i>Bois/papier/édition</i>	4 531	2,9	160 327	4,8
<i>Métaux/machines/transport</i>	15 265	9,7	309 763	9,2
<i>Chimiques/pétroliers/minéraux</i>	833	0,5	51 670	1,5
<i>Autres</i>	6 834	4,3	16 672	0,5
<i>Transport</i>	18 575	11,8	246 835	7,3
<i>Ferroviaires</i>	5 327	3,4	123 514	3,7
<i>Autres</i>	13 248	8,4	123 321	3,7
<i>Construction</i>	11 663	7,4	218 732	6,5
<i>Commerce de gros et de détail</i>	6 928	4,4	384 046	11,4
<i>Finances/assurances/affaires immobilières</i>	731	0,5	61 311	1,8
<i>Électricité et gaz</i>	107	0,1	21 134	0,6
<i>Industries de service</i>	11 111	7,0	355 657	10,6
<i>Enseignement</i>	1 824	1,2	35 872	1,1
<i>Sanitaires et sociaux</i>	284	0,2	27 998	0,8
<i>Hébergement et restauration</i>	2 023	1,3	58 312	1,7
<i>Personnels et récréatifs</i>	3 999	2,5	59 955	1,8
<i>Administration publique</i>	896	0,6	111 634	3,3
<i>Autres</i>	2 085	1,3	61 886	1,8
<i>Non précisés/données insuffisantes</i>	25 988 ³	16,4	41 069	1,2
Grands totaux	158 056	100	3 363 111	100

1. Recrues classées selon les normes établies par le Bureau général de la statistique aux publications suivantes : *Classification of Industries and Services*, Seventh Census, 1931, et *Classification of Industries*, Eighth Census, 1941, Ottawa, 1931 et 1941.

2. Hommes détenant un emploi rémunéré. F. H. Leacy, op. cit., séries D8-85.

3. Ce nombre inclus 24 621 recrues dont nous n'avons pas pu obtenir suffisamment d'informations, mais qui sont en majorité des ouvriers, manœuvres et commis.

membres d'une minorité ethnique, mais pas exagérément. En général, la répartition des mobilisés reflétait la composition démographique de la société dont ils étaient issus.

L'entraînement des recrues

Les statistiques ne nous livrent qu'une partie de l'histoire des « zombies ». Afin de comprendre ces derniers, nous devons également examiner comment ils ont passé leurs mois et leurs années de service militaire obligatoire. Peu de mobilisés ont laissé des comptes rendus de leur expérience, mais

Tableau 7
Recrues par occupation

Catégorie	Recrues¹	%	Canada²	%
Propriétaires et gérants	2 436	1,5	212 460	6,3
Professionnels	3 570	2,3	150 379	4,5
Employés de bureau et vendeurs	14 705	9,3	308 342	9,2
Ouvriers	76 047	48,1	1 375 879	40,9
Agriculteurs et travailleurs agricoles	38 734	24,5	1 061 896	31,6
Manceuvres	21 950	13,9	254 155	7,6
Non précisé/données insuffisantes	614	0,4	—	—
Grands totaux	158 056	100	3 363 111	100

1. Recrues classées selon les normes établies par le Bureau général de la statistique, *Classification of Occupations*, 1941, op. cit.

2. Hommes détenant un emploi rémunéré. F. H. Leacy, op. cit., séries D86-106.

Tableau 8
Occupation des recrues¹

Rang Recrues²	n°	%	Recensement³	n°	%
1. « Agriculteur »	31 986	20,2	Agriculteur et éleveur	32 592	20,6
2. « Manœuvre »	19 482	12,3	Manœuvre non agricole	21 950	13,9
3. « Conducteur de camion »	8 300	5,3	Conducteur de camion	8 300	5,3
4. « Commis »	4 117	2,6	Employé de bureau	6 467	4,1
5. « Machiniste »	4 054	2,6	Manœuvre agricole	5 676	3,6
6. « Mécanicien »	3 548	2,2	Mécanicien et réparateur	5 234	3,3
7. « Manœuvre agricole »	3 178	2,0	Machiniste (tous)	4 133	2,6
8. « Charpentier »	2 532	1,6	Vendeur magasins	3 918	2,5
9. « Autre mineur »	2 468	1,6	Bûcherons(tous)	3 818	2,4
10. « Embaqueteur de pommes »	2 157	1,4	Mineur et bocardeur	3 245	2,1
11. « Commis de magasins »	2 077	1,3	Charpentiers(tous)	2 659	1,7
12. « Opérateur de machines »	1 947	1,2	Opérateur de machines	2 100	1,3
13. « Pêcheur »	1 774	1,1	Soudeur (tous)	2 088	1,3
14. « Peintre »	1 669	1,1	Peintre/vitrier	1 892	1,2
15. « Boucher »	1 629	1,0	Vêtement/textile	1 792	1,1
16. « Électricien »	1 528	1,0	Pêcheur	1 774	1,1
17. « Vendeur »	1 436	0,9	Électricien (tous)	1 673	1,1
18. « Soudeur »	1 388	0,9	Propriétaire et gérant commerce de détail	1 630	1,0
19. « Expéditeur »	1 343	0,8	Boucher	1 629	1,0
20. « Étudiant »	1 185	0,7	Commis aux expéditions	1 610	1,0
21. « Autre travailleur sidérurgique »	1 101	0,7	Travailleur et menuisier	1 334	0,8
22. « Bûcheron » [« Woodsman »]	1 071	0,7	Étudiant (tous)	1 197	0,8
23. « Plombier »	909	0,6	Travailleur dans la sidérurgie	1 101	0,7
24. « Bûcheron » [« Logger »]	886	0,6	Ferblantier	988	0,6
25. « Bûcheron » [« Lumberman »]	877	0,6	Plombier	909	0,6
Totaux	102 333	64,7⁴		119 709	75,8⁴

1. Il s'agit des 25 occupations les plus populaires.

2. Cette colonne organise les occupations selon les noms donnés par les recrues eux-mêmes. Les titres ici sont traduits.

3. Cette colonne est réalisée avec l'information des documents des recrues et du *Classification of Occupations*, 1941, op. cit.

4. Le nombre est de 158 056.

Tableau 9
Occupation des Canadiens, 1941¹

<i>Rang</i>	<i>Occupation</i>	<i>Nombre</i>	<i>% de force de travail²</i>
1	Agriculteur et éleveur	630 709	18,8
2	Manœuvre agricole	431 102	12,8
3	Manœuvre (pas d'agriculture, forêt, de la pêche ou des mines)	251 889	7,5
4	Employé de bureau	110 043	3,3
5	Propriétaire, gérant et négociant-commerce de détail	100 756	3,0
6	Charpentier	90 470	2,7
7	Conducteur de camion	81 304	2,4
8	Vendeur - magasins	81 270	2,4
9	Bûcheron	74 000	2,2
10	Mécanicien et réparateur	67 246	2,0
11	Mineur et bocardeurs	51 503	1,5
12	Opérateur de machines-produits des métaux	49 052	1,5
13	Machiniste - métal	43 077	1,3
14	Peintre, décorateur, vitrier	39 058	1,2
15	Pêcheur	33 273	1,0
16	Comptable et vérificateur	31 384	0,9
17	Propriétaires et gérants manufacturière	30 633	0,9
18	Commis-voyageur	29 882	0,9
19	Mécanicien de machines fixées	29 792	0,9
20	Opérateur de machines-vêtements et produits textiles	25 640	0,8
21	Homme de sections et cantonnier	24 422	0,7
22	Commis aux expéditions	23 044	0,7
23	Électricien et installateur	22 121	0,7
24	Instituteur- écoles	21 988	0,7
25	Garde et gardien	20 815	0,6
Totaux		2 394 473	71,3³

1. Il s'agit des 25 occupations les plus populaires. Source : Recensement du Canada, 1941, tableau 61, p. 772-773.

2. Hommes détenant un emploi rémunéré.

3. Le nombre est de 336 3111.

plusieurs sources nous permettent de connaître au moins les grandes lignes de leur vie à cette époque¹². Puisque les conscrits servaient souvent à côté de leurs collègues volontaires, nous pouvons connaître leur expérience qui était la même que celle des soldats volontaires. Dès le début, une grande partie de l'emploi du temps des conscrits a été consacrée à l'instruction militaire. Au cours des premiers mois suivant l'entrée en vigueur de la Loi sur la mobilisation, l'attitude adoptée à l'égard des conscrits a été passablement indulgente, puisque l'instruction visait surtout à familiariser les soldats avec l'Armée et à les rendre moins circonspects à l'idée de porter l'uniforme. Cependant, les recrues recevaient une instruction au moins aussi complète que celle des unités régulières de la Milice. L'instruction portait sur les exercices de base et la tactique militaire, les techniques de campagne ainsi que le maniement d'armes personnelles et le tir. Dans la plupart des camps, les trente jours d'instruction se terminaient par une marche d'entraînement de plusieurs kilomètres. De nombreux stagiaires quittaient probablement le camp en bien meilleure santé et plusieurs se seraient dits satisfaits de leur expérience.

La population vivant aux alentours des premiers camps d'instruction obligatoire a été invitée à participer à leurs activités. L'exemple le plus intéressant à cet égard demeure la demande du ministre de la Défense nationale, J. L. Ralston, qui enjoignait chacune des villes hôtes de fournir des fanfares pour les camps, aux fins d'instruction et de divertissement. La plupart des réponses ont été favorables et plusieurs villes ont fourni des musiciens ou des instruments¹³. De plus, les collectivités environnantes ont grandement contribué à l'acclimatation des conscrits en leur donnant des livres, des revues et des journaux et en organisant des danses, des concerts et d'autres loisirs. Chaque centre d'entraînement avait une « hutte de récréation » ou une cantine créée et administrée par des groupes d'entraide locaux tels que le YMCA, l'Armée du Salut, la Légion canadienne ou les Chevaliers de Colomb. Plusieurs journaux locaux ont décrit les activités qui se déroulaient dans les camps. Les stations radiophoniques communautaires, qui en étaient souvent à leurs premières armes et cherchaient à combler leur grille horaire, se sont fait un plaisir de diffuser des émissions d'artistes amateurs et d'autres événements à partir des centres d'entraînement.

Les recrues avaient des heures libres pour de tels loisirs. L'instruction se déroulait de l'aube à la fin de l'après-midi, cinq jours par semaine. Le reste du temps, les mobilisés étaient libres. Ils pouvaient obtenir des laissez-passer pour quitter le camp en soirée et tout le monde recevait au moins une permission de fin de semaine durant la période d'instruction, pour visiter famille ou amis. On encourageait les activités sportives, et des équipes ont été formées au sein des sous-unités à l'intérieur des camps. D'autres équipes participaient à des compétitions dans les villes voisines ou dans des ligues militaires. Le samedi après-midi était souvent réservé aux compétitions d'athlétisme ou à d'autres événements sportifs, et les salles d'exercices servaient aussi de gymnase pour le basket-ball, le volley-ball, la boxe et d'autres sports. Presque tous les camps avaient leur patinoire. Le hockey était aussi populaire chez les mobilisés que dans l'ensemble de la population, et les recrues d'un camp de la région de Toronto avaient même marché jusqu'au centre-ville pour assister à un match des Maple Leafs¹⁴.

Outre les événements communautaires et les sports, les stagiaires avaient d'autres façons d'occuper leurs loisirs. Il y avait projection de films dans la plupart des camps. On avait créé des journaux de camp dans plusieurs centres d'entraînement, tandis que des cours de français et d'anglais étaient dispensés à certains endroits, particulièrement au Québec. On veillait également aux besoins religieux des recrues, peut-être même un peu trop au goût de certains. Tous les dimanches, les conscrits protestants et catholiques romains assistaient à des rassemblements pour service religieux, généralement obligatoires, sur le terrain de parade, dans la salle d'exercices ou dans les églises locales. On

organisait également des offices à l'intention des mobilisés de religion juive, lorsque leur nombre le justifiait. Tous les camps avaient au moins un aumônier et habituellement une chapelle œcuménique sur place.

À compter du mois de mars 1941, lorsque les camps de volontaires et de conscrits ont fusionné et que le service obligatoire est devenu permanent, la plupart des activités d'instruction et des occupations personnelles sont restées les mêmes. Les camps de mobilisés sont devenus des centres d'entraînement élémentaire, tandis que les installations destinées aux volontaires étaient converties en centres d'entraînement avancé. L'instruction dispensée dans les centres d'entraînement élémentaire ressemblait beaucoup à celle des anciens camps de mobilisés et portait principalement sur les techniques militaires de base et le conditionnement physique dont tous les soldats avaient besoin. Les centres d'entraînement avancé enseignaient des techniques plus précises nécessaires pour joindre un corps d'armée en particulier, tel que l'infanterie ou l'artillerie. Les sports et les loisirs ont continué de jouer un rôle important dans la vie de camp. Les commandants faisaient tout leur possible pour distinguer les mobilisés des volontaires dans les centres d'entraînement, dans l'espoir que les conscrits se porteraient également volontaires. Cependant, la vie suivait son cours dans les camps, et rien n'indique que les mobilisés aient été exclus ouvertement des installations de loisirs ou empêchés de participer à d'autres activités en raison de leur statut.

À la fin de leur période d'instruction, les mobilisés étaient affectés à des unités opérationnelles un peu partout au pays, mais la plupart d'entre eux ont continué de consacrer l'essentiel de leur temps à l'entraînement. Le Canada n'a jamais subi d'attaque aérienne ou terrestre sérieuse durant la guerre, mais la menace était présente. Les soldats affectés à la défense intérieure ont reçu une instruction continue à titre individuel, au sein de leur unité et dans le cadre d'exercices à plus vaste échelle. Dans la plupart des cas, l'ennui aura probablement été leur pire ennemi. Les hommes étaient affectés à de petits postes de défense isolés en Colombie-Britannique, dans l'est du Québec et dans les provinces de l'Atlantique, où il y avait très peu d'occasions d'organiser des concerts, des danses ou d'autres activités sociales. Les unités en poste dans des régions isolées de la Colombie-Britannique se plaignaient du petit nombre de films à regarder et du temps considérable qui s'écoulait avant de recevoir les productions récentes. L'isolement a été pire pour les mobilisés dont la langue d'usage n'était pas l'anglais. Les recrues francophones recevaient leur instruction en français dès leur mobilisation et on s'est efforcé d'en affecter le plus grand nombre possible à des unités francophones ; cependant, dans de nombreuses régions, il n'existait pas d'autres installations où l'on pouvait s'exprimer en français ou dans une autre langue que l'anglais.

L'expérience militaire la plus marquante pour quelques conscrits est survenue lorsque quatre bataillons de l'armée canadienne et leurs unités de support furent choisis pour participer à la libération de l'île de Kiska, dans les Aléoutiennes, en 1943. Tous les unités canadiennes impliquées dans l'opération passèrent quelques mois à s'entraîner et la Loi sur la mobilisation fut modifiée pour l'occasion afin de permettre aux conscrits de servir à l'extérieur du Canada. Les conscrits étaient très bien préparés lorsqu'ils débarquèrent dans l'île le 16 août. Ils la trouvèrent cependant vide, les soldats japonais s'étant enfuis deux semaines auparavant avec l'aide du brouillard et du mauvais temps. Les hommes s'installèrent alors du mieux qu'ils purent et passèrent quatre mois sur l'île de Kiska, bravant l'approche de l'hiver sur cette terre inhospitalière froide, nue et exposée au plus grand vent, jusqu'au moment de leur retour au Canada à la fin de décembre. Pour la première fois, des soldats canadiens étaient commandés par des Américains et des recrues issues de la Loi de la mobilisation se trouvaient en situation de combat. Malgré leur grande déception d'avoir trouvé l'île abandonnée, les « zombies » reçurent les éloges des autorités militaires canadiennes et américaines pour le niveau élevé de leur entraînement et pour leur comportement durant l'opération¹⁵.

Des recrues pour le service outre-mer

L'application de la Loi sur la mobilisation durant la guerre soulève un certain nombre de questions plus précises. L'une des plus importantes entoure les pressions exercées sur les conscrits afin de les inciter à se porter volontaires pour le service outre-mer, après la fusion des deux systèmes d'instruction en 1941. Durant la guerre, 64 297 mobilisés ont quitté la défense intérieure pour servir à l'extérieur du Canada, la plupart au sein de l'Armée¹⁶. Ralph Allen, qui a été correspondant de guerre du *Globe and Mail* et rédacteur en chef de la revue *Macleans* après la guerre, a parlé de nombreux abus physiques et psychologiques à l'endroit des conscrits, dans deux romans et dans son histoire populaire de cette époque¹⁷. Toutefois, peu de sources ont permis de corroborer ses accusations. Les documents écrits du ministère de la Défense nationale renferment de nombreux témoignages montrant que l'Armée avait compris le potentiel de la Loi sur la mobilisation comme moyen de recruter des hommes pour le service actif dès le début de l'entraînement obligatoire en 1940 et qu'elle avait conçu le système d'instruction de quatre mois en songeant à cet avantage¹⁸.

L'un des exemples les plus éloquents du comportement jugé acceptable dans les camps vient d'un commandant de Cornwall, qui a décrit les premiers jours d'instruction d'un groupe de conscrits :

[À] 14 : 00 heures, j'ai fait appel aux recrues « R » pour les inciter au service actif. Je leur ai expliqué qu'ils resteraient dans l'Armée jusqu'à la fin de la

guerre. Je leur ai expliqué les avantages du service actif. J'ai signifié à ceux qui voulaient devenir actifs d'avancer de dix pas par rapport à leurs compagnies respectives. Environ 190 hommes ont répondu à l'appel immédiatement. Cinq minutes plus tard, je leur ai dit que tous les hommes actifs allaient avoir droit à un long week-end. Environ 25 ont répondu... Le lendemain, environ 25 hommes de plus sont passés au service actif. Des 1020 hommes du camp, seuls 47 sont demeurés dans la catégorie « R »¹⁹.

Les appels publics et les encouragements n'ayant pas réussi à convaincre les 47 récalcitrants à opter pour le service actif, ces derniers ont été affectés à toutes les tâches de routine du camp dont le nettoyage, le guet et les corvées de cuisine. À partir de là, on a laissé les soldats exercer leur propre justice et le commandant d'un autre camp a admis que plusieurs incidents mineurs se produisaient en l'absence des officiers²⁰.

Des preuves d'incidents plus graves survenus dans les camps ont été révélées à l'automne de 1941, lorsque deux recrues ont signé des affidavits décrivant leur expérience. Il était notamment relaté que des soldats avaient battu l'un des deux mobilisés jusqu'à ce qu'il perde connaissance, le blessant à l'œil au vu et au su de deux sous-officiers. Le commandant et le sergent-major de la compagnie avaient tous deux signifié au blessé qu'il continuerait d'être victime de tels actes jusqu'à ce qu'il se porte volontaire. Cet incident a déclenché une enquête officielle, qui fut reprise parce que le commandant du centre d'entraînement n'avait pas mené la première enquête avec suffisamment de sérieux. Aucune explication satisfaisante n'a été fournie pour la blessure à l'œil, mais les deux hommes ont fini par revenir sur leurs déclarations et ont refusé de donner suite à leurs accusations. Manque d'honnêteté de leur part ou pressions subies pour les faire taire, on ne sait²¹. Mais il est évident que quelque chose s'était produit. Durant les premières périodes d'instruction en 1941, plusieurs camps ont signalé que toutes les recrues « R » se portaient volontaires, ce qui n'est pas étonnant si de telles méthodes étaient pratiquées couramment²². La discrimination dans l'octroi des permissions, l'attribution de corvées additionnelles aux mobilisés et les abus verbaux et autre ont également fait l'objet de nombreuses plaintes.

D'autres exemples de pressions exercées à l'endroit des recrues dans le but de les convertir au service actif apparaissent au fil des mois. Ainsi, seuls les volontaires en service actif pouvaient choisir le métier militaire pour lequel ils s'entraîneraient dans les centres d'entraînement avancé. Plusieurs conscrits se sont vu offrir un choix de métier militaire, sans qu'on les prévienne que leur réponse les engageait à se porter volontaires pour le service outre-mer²³. Le récit d'une expérience vécue dans un centre d'entraînement avancé, intercepté par la censure, résume bien l'impression des mobilisés :

Le Commandant s'est ouvertement vanté de son intention de rendre la vie la plus difficile possible à ceux qui n'ont pas l'intention de s'inscrire... Aujourd'hui,

on nous a encore une fois donné la chance de dire à quel corps d'armée nous désirons nous joindre. Ceux qui ne voulaient pas se porter volontaires ont été astreints à une marche d'entraînement sans équipement et sans bouteilles d'eau. Cela correspond à leur politique de la vie dure... Je n'ai pas d'objection à partir [vers une unité de défense intérieure] mais je suis fâché en pensant à toute la « merde » que nous devons endurer jusqu'à notre départ... Jusqu'à maintenant, ils ont réussi à avoir un tiers de la compagnie. Je n'ai encore rien fait et je suis déjà à bout. Dieu seul sait combien de temps le reste du groupe pourra résister²⁴.

Comme le montrent cet exemple et plusieurs autres, les mauvais traitements existaient à l'intérieur des camps d'entraînement après 1941, bien qu'il soit encore difficile d'en préciser l'étendue véritable. Chaque camp était différent, et il est aussi irréaliste de penser que tout le monde était maltraité que d'ignorer les possibilités d'abus inhérents au système et les témoignages faisant état de situations difficiles.

Pourquoi rester au pays ?

Une fois les recrues postées dans les unités de défense intérieure, les pressions flagrantes visant à les convertir au service actif semblent avoir diminué. L'isolement et l'absence d'activités ont plutôt fait leur œuvre. En avril 1944, une campagne de recrutement lancée parmi les troupes affectées à la défense intérieure dans l'Est et l'Ouest du Canada s'est soldée par 2000 nouveaux volontaires. Durant cette campagne, plusieurs raisons ont été avancées pour expliquer pourquoi tant de « zombies » répugnaient encore au service actif. C'est alors que plusieurs officiers supérieurs ont souligné la présence d'un grand nombre de recrues francophones et « non britanniques » parmi les mobilisés. Comme nous l'avons vu, ces affirmations n'étaient pas dénuées de fondement, mais les chiffres n'étaient pas aussi élevés que le prétendaient ces rapports²⁵.

Un autre motif de résistance décrit par les officiers était l'opposition aux politiques de conscription du gouvernement. Compte tenu de ce que nous savons de l'expérience des conscrits, leur réaction n'a rien d'étonnant. On a également affirmé que certains résistaient aux pressions afin de contraindre le gouvernement fédéral à envoyer en service outre-mer tous les hommes aptes au combat. Cette résistance était renforcée par d'autres critiques, voulant notamment qu'un très grand nombre d'hommes échappait impunément au service militaire, et par d'autres politiques qui contredisaient la prétention selon laquelle le service militaire était la forme la plus utile de participation à l'effort de guerre²⁶.

En mai 1944, l'Armée a interviewé 115 mobilisés dans le sud-ouest de l'Ontario pour connaître les raisons de leur refus d'accéder au service actif. Cette étude nous donne des renseignements un peu plus précis sur les motifs des « zombies ». Plus de la moitié d'entre eux ont déclaré qu'ils ne se porte-

raient pas volontaires pour des raisons personnelles, telles que leur santé ou celle d'un membre de leur famille, les pressions de parents ou de conjoints les enjoignant à demeurer au pays, ou la crainte ou la répugnance que leur inspirait l'Armée. La plupart des autres ont confirmé certaines des explications avancées ci-dessus, et environ 15 p. 100 d'entre eux ont refusé de donner des raisons²⁷. Donc, les motivations qui ont retenu les milliers d'hommes au Canada comme « zombies » étaient nombreuses et complexes. Elles ne peuvent être expliquées simplement en invoquant l'origine ethnique, les filiations politiques des conscrits ou la peur bien réelle d'être tué. Les raisons pour demeurer conscrits étaient beaucoup plus compliquées.

Conclusion

Les « zombies » du Canada constituaient un groupe nombreux et varié et ont vécu des expériences significatives. En plus de nous remémorer les mobilisés proprement dits, une étude de cas des « zombies » nous rappelle la dimension personnelle de questions politiques telles que la conscription, ainsi que les conséquences de la guerre sur l'ensemble des Canadiens. En général, les conscrits étaient à l'image de la population, et la vie qu'ils ont menée durant la guerre témoigne de l'ampleur de la mobilisation d'une société paisible à une époque de guerre totale.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Une première version de cet article a été présentée au 4^e colloque d'histoire militaire de l'Université du Québec à Montréal en novembre 1997. Je voudrais remercier les participant(e)s au colloque et plusieurs autres personnes, en particulier Roch Legault du Collège militaire royal du Canada, qui m'ont fourni des commentaires au travail original. Je voudrais remercier aussi les employé(e)s du ministère de la Défense nationale qui ont traduit l'article original. Je remercie le Forum de défense stratégique et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour leur soutien.

2. Les sources générales sur la conscription durant la Deuxième Guerre mondiale comprennent celles de E. L. M. Burns, *Manpower in the Canadian Army, 1939-1945*, Toronto, 1956 ; R. MacGregor Dawson, *The Conscription Crisis of 1944*, Toronto, 1961 ; J. L. Granatstein, *Conscription in the Second World War : A Study in Political Management*, Toronto, 1969 ; C. P. Stacey, *Armes, hommes et gouvernements ; les politiques de guerre du Canada, 1939-1945*, Ottawa, 1970 ; et J. L. Granatstein et J. M. Hitsman, *Broken Promises : A History of Conscription in Canada*, Toronto, 1977. Pour les deux côtés du débat au Québec, voir les livres d'André Laurendeau, *La crise de la conscription, 1942*, Ottawa, 1962, et Norman Ward (dir.), *A Party Politician : The Memoirs of Chubby Power*, Toronto, 1966. La plupart de ces ouvrages s'intéressent aux implications politiques de la conscription plutôt qu'à l'aspect humain tel l'impact de la conscription sur les conscrits.

3. Des 2463 conscrits qui étaient affectés aux unités opérationnelles, 69 sont décédés, 232 furent blessés et 13 sont devenus prisonniers de guerre. Voir C. P. Stacey, *op. cit.*, p. 526-528 ; et J. L. Granatstein et J. M. Hitsman, *op. cit.*, p. 234.

4. Pour plus de détails concernant l'administration de la conscription par l'armée canadienne durant la guerre, voir Daniel Byers, « Mobilising Canada : The National Resources Mobilization Act, the Department of National Defence, and Compulsory Military Service in Canada, 1940-1945 », *Revue de la Société historique du Canada*, vol. 7, 1996, p. 175-203.
5. C. P. Stacey, *op. cit.*, Appendice « T », p. 655-658.
6. Ces statistiques proviennent des Archives nationales du Canada [ANC], RG 24 [ministère de la Défense nationale], documents non classés provenant du « Directorate of Records ». Je dois remercier Tim Cook et Paul Marsden des Archives nationales pour m'avoir indiqué l'existence de ces documents statistiques, qui ne sont pas encore au catalogue.
7. Archives de l'Université Queen's, Kingston, Ontario, Collection de C. G. Power, boîte 39, « General Staff Memoranda... October-November 1944 » : « Report of Cabinet Committee on Army Enlistment for General Service », 6 novembre 1944.
8. Bureau général de la statistique, *Huitième recensement du Canada*, 1941, Ottawa, 1950, tome 1, tableau 20, p. 641-652.
9. Selon un rapport de Grant Dexter, journaliste du *Winnipeg Free Press*, Ralston connaissait la réalité statistique que nous exposons pour le Québec et l'Ontario depuis décembre 1941. À cette époque, Ralston voyait la conscription principalement comme une façon d'attirer plus de Canadiens anglais en uniforme. Frederick W. Gibson et Barbara Robertson (dir.), *Ottawa at War : The Grant Dexter Memoranda, 1939-1945*, Winnipeg, 1994, p. 231-233. Pour une analyse des relations entre Ralston et les autorités responsables de la mobilisation de 1943 à 1944 et l'effort pour trouver les conscrits au Québec après 1943, voir C. P. Stacey, *op. cit.*, p. 454-457 et 473-475 ; et J. L. Granatstein et J. M. Hitsman, *op. cit.*, p. 201-203.
10. Archives de l'Université Queen's, Collection de C. G. Power, « Report of Cabinet Committee... », *op. cit.*
11. Les conscrits québécois constituaient 56,4 p. 100 de tous les catholiques romains mobilisés par la Loi de la mobilisation. Il est à noter que les Québécois formaient 60,2 p. 100 des catholiques romains dans la population totale. Les pourcentages correspondants pour l'Ontario étaient 18,4 p. 100 et 17,8 p. 100 ; pour le Nouveau-Brunswick 5,1 p. 100 et 4,6 p. 100 ; le Manitoba 5,6 p. 100 et 2,9 p. 100 ; et la Saskatchewan 5,4 p. 100 et 4,2 p. 100. Voir ANC, RG 24, « Directorate of Records », Appendice G1 : « N.R.M.A. All Ranks by Religion on Enrolment » ; et le *Recensement du Canada*, 1941, tome I, table 50, p. 720-727.
12. Sauf indication contraire, l'analyse et les exemples suivants proviennent de certains journaux de guerre des centres d'entraînement et des unités opérationnelles où ont servi les conscrits durant la guerre. Tous les journaux de guerre sont disponibles au fonds du ministère de la Défense nationale, aux Archives nationales du Canada.
13. Pour la demande de Ralston, voir ANC, RG 24, vol. 6571, Dossier HQ 1161-1-5, vol. 3, lettre circulaire, l'Adjudant-général aux commandants des différents districts militaires du Canada, le 19 septembre 1940. Ce dossier contient aussi plusieurs réactions des maires des villes du 19 septembre au 3 octobre 1940.
14. ANC, RG 24, journal de guerre, vol. 17304, n° 21 « Canadian Army, Reserve Training Centre », Long Branch, Ontario, le 29 janvier 1941.
15. Pour un résumé des événements survenus à l'île Kiska, voir le ministère de la Défense nationale, Direction histoire et patrimoine, Dossier 595.013(D3) Brigadier H. W. Foster, au Quartier général, Région du pacifique, le 3 septembre 1943 : « Report on KISKA

Operation, 13 Cdn Inf Bde » ; Dossier 595.013(D4), « The Canadian Participation in the Kiska Operation », le 11 décembre 1943, par G.W.L. Nicholson ; et ANC, RG 24, journal de guerre, vol. 14165, 13^e Brigade d'Infanterie canadienne, juin 1943 au janvier 1944. Aussi C. P. Stacey, *Six années de guerre ; l'armée au Canada, en Grande-Bretagne, et dans le Pacifique*, Ottawa, 1966, p. 510-523 ; Reginald H. Roy, *For Most Conspicuous Bravery : A Biography of Major-General George R. Pearkes, V. C., through two World Wars*, Vancouver, 1977, p. 184-196 ; et deux thèses non publiées, par Galen Perras, *An Aleutian Interlude : Canadian Participation in the Recapture of the Island of Kiska*, mémoire de maîtrise, Collège militaire royal du Canada, 1986, et *Stepping Stones on a Road to Nowhere ? The United States, Canada, and the Aleutian Island Campaign, 1942-1943*, thèse de doctorat, Université de Waterloo, 1995.

16. C. P. Stacey, *Armes...*, op. cit., Appendice « T », p. 656-658. Parmi les mobilisés qui se sont convertis au service actif, 58 434 ont choisi l'armée canadienne, 5082 l'aviation, 747 la marine et 34 les autres forces alliées.

17. Voir Ralph Allen, *Home Made Banners*, Toronto, 1946, *The High White Forest*, New York, 1964 et *Ordeal by Fire : Canada, 1910-1945*, Toronto, 1961, particulièrement les p. 393-394.

18. Le reste de cet article s'inspire de mon article précédent, « Mobilising Canada », op. cit. Ces questions sont développées plus en détails aux pages 184-202.

19. ANC, MG 27, III, B11, Papiers de James Layton Ralston, vol. 68, « Compulsory Training - NRMA, 1942 : pressure on recruits to go active, regulations. April 1941-March 1942 », Lt.-Colonel R. Larose, commandant, CA(B)TC [Canadian Army, Basic] Training Centre] #31, Cornwall, Ontario, au commandant, District militaire n° 3, le 5 février 1942. Traduction libre.

20. ANC, RG 24, vol. 80, Dossier HQ 1161-1-18, vol. 2, Lt.-Col. E.M. Ansell, commandant, « n° 12 Basic Training Camp », Chatham, à Col. W. H. Kippen, District militaire n° 1, le 19 février 1942.

21. *Ibid.* : déclarations de J. Albert Lefebvre et de Joseph Robert Miville, le 7 septembre 1941 ; rapports du commandant, District militaire n° 3, le 8 et 11 octobre 1941 ; Adjudant-général au commandant, District militaire n° 3, le 30 octobre 1941 ; Adjudant-général à J. L. Ralston, le 12 décembre 1941 ; Ralston à J. L. Thorsen, ministre des Services de guerre nationaux, le 18 décembre 1941 ; et autres documents dans ce dossier.

22. Par exemple, aux centres d'entraînement de Cornwall et de Peterborough, toutes les recrues de certaines classes d'entraînement en 1941 se sont converties au service actif. Les centres de Newmarket, Kitchener et Chatham ont vu un pourcentage de plus de 90 p. 100 de leurs recrues s'enrôler dans certaines classes durant l'année 1941. Voir ANC, RG 24, journaux de guerre suivants : vols. 17189 à 17190, n° 31 CA(B)TC, Cornwall, le 2 à 5 juillet et 11 août 1941, et 21 avril 1942 ; vol. 17195, n° 32 CA(B)TC, Peterborough, le 16 septembre 1941 ; vol. 17168, n° 23 CA(B)TC, Newmarket, le 26 juillet 1941 ; vol. 17145, n° 10 CA(B)TC, Kitchener, le 16 septembre 1941 ; et vol. 17149, n° 12 CA(B)TC, Chatham, le 26 novembre 1941.

23. Plusieurs exemples de plaintes à ce sujet sont disponibles aux ANC, RG 24, vol. 80, HQ 1161-1-18, vols. 1-2, le 27 juin au 9 octobre 1941.

24. *Ibid.*, vol. 1, lettre de Camp Borden, Ontario, sans auteur [lettre censurée], le 9 juillet 1941. Traduction libre.

25. Pour ces événements, voir les documents de DHP, Dossier 322.009(D50), « Brigade Groups - Pacific Cmd - Org & Admin - Sep 43/Sep 44 », en particulier le rapport du brigadier W. H. S. Macklin, commandant, 13^e Brigade d'Infanterie canadienne, au com-

mandant en chef, Région du pacifique, le 2 mai 1944 : « Mobilization of 13 Bde on an Active Basis ». Aussi ANC, Collection de J. L. Ralston, vol. 81, « Recruiting for Overseas 1944 : Camp Vernon, B.C., Pacific Command, April-June » ; ANC, RG 24, journaux de guerre : vol. 15054, Dufferin and Haldimand Rifles, avril à mai 1944, vol. 15184, Le Régiment de Joliette, avril à mai 1944, et vol. 15189, Le Régiment de Montmagny, avril 1944 ; C. P. Sancey, *Armes...*, *op. cit.*, p. 471-473, le rapport du brigadier Macklin est aussi traduit et reproduit intégralement en Appendice « S », p. 647-654 ; J. L. Granatstein et J. M. Hitsman, *op. cit.*, p. 204-207 ; et R. H. Roy, *op. cit.*, p. 209-216.

26. W. H. S. Macklin, *op. cit.* Voir aussi les appendices du rapport du brigadier Macklin qui fournissent les vues de ses subordonnés sur les raisons qui incitent les conscrits à ne pas d'engager pour le service actif.

27. DHP, Dossier 161.009(D8), « N.R.M.A. - MD 1 Nov/Déc 1944 », documents du Centre d'entraînement de l'Infanterie canadienne [centre d'entraînement avancé] n° A-29, le 9 à 12 mai 1944. Ces documents confidentiels m'ont été fournis par la Direction histoire et patrimoine à la condition que je les utilise sans dévoiler les noms des militaires.